



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-29903>

Département(s) de publication : **71**

Annonce n° **24-29903**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Le présent concours a pour objet la sélection d'un projet de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la construction du nouveau collège « Roger Vailland » à SANVIGNES LES MINES - 71410.

**Description** : Le présent concours est un concours restreint sur esquisse +, en application des articles L.2125-1 2° et R.2162-15 à R.2162-22 et R.2162-24 du Code de la Commande publique. La phase candidature a pour objet de sélectionner 3 candidats qui seront admis à concourir. Un marché public de services sera attribué au lauréat ou à un des lauréats du concours, conformément à l'article R.2122-6 du Code de la Commande publique. Contenu de la mission : \* Mission de base étendue aux études d'exécution, divisée en 8 phases définies comme suit : - Phase n° 1 : Diag/Esquisse (DIAG/ESQ) - Phase n° 2 : Avant-projet sommaire (APS) - Phase n° 3 : Avant-projet définitif (APD) - Phase n° 4 : Etudes de projet (PRO) - Phase n° 5 : Assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT) - Phase n° 6 : Etudes d'exécution Conception et Réalisation (EXE 1 et 2) complétée par la mission synthèse (SYN) - Phase n° 7 : Direction de l'exécution du contrat de travaux (DET) - Phase n° 8 : Assistance lors des opérations de réception (AOR) \*Mission Complémentaire GPA+ \*Mission complémentaire SSI \*Mission complémentaire VRD : Déconnexion aux réseaux et stockage pour réemploi des eaux pluviales \*Mission complémentaire signalétique \*Mission complémentaire maquette numérique La part de l'enveloppe financière affectée aux travaux est de 11 900 000,00 € HT. Les candidats devront obligatoirement avoir dans leur équipe un architecte ou une personne agréée en architecture, inscrit à l'ordre des architectes français (ou équivalent pour les candidats non établis en France). Les candidats doivent disposer obligatoirement des compétences en matière : \* d'architecture, \* de qualité environnementale du bâtiment, \* d'économie de la construction, \* de structure, (y compris structure bois) \* de conception de cuisine, \* de fluides/thermique (y compris géothermie), et d'électricité (y compris photovoltaïque), \* de SSI, \* d'acoustique, \*

d'aménagement urbain et paysager, \* de VRD et de déconnexion des réseaux et stockage pour réemploi des eaux pluviales. \* Diagnostic PEMD Sont recherchées par ailleurs des compétences complémentaires mais non obligatoires en matière : \* de gestion des risques liées à la déconstruction et la présence d'amiante \* d'ergonomie du travail et d'accessibilité, \* de traitement de la signalétique, \* de maquette numérique.

**Identifiant de la procédure** : 7ca2fe30-fa99-4976-828a-12d50d7ce214

**Type de procédure** : Restreinte

**Principales caractéristiques de la procédure** : Le présent concours est un concours restreint sur esquisse +, en application des articles L.2125-1 2° et R.2162-15 à R.2162-22 et R.2162-24 du Code de la Commande publique. La phase candidature a pour objet de sélectionner 3 candidats qui seront admis à concourir. Un marché public de services sera attribué au lauréat ou à un des lauréats du concours, conformément à l'article R.2122-6 du Code de la Commande publique.

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Collège de Sanvignes-les-Mines

**Ville** : SANVIGNES-LES-MINES

**Code postal** : 71410

**Subdivision pays (NUTS)** : Saône-et-Loire ( FRC13 )

**Pays** : France

#### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché : Voir également les éléments mentionnés aux articles 3.3 et 4.5 du règlement de concours.

## Section 5 - Lot

### 5.1 Lot : LOT-0001

**Titre** : Le présent concours a pour objet la sélection d'un projet de maîtrise d'œuvre dans le cadre de la construction du nouveau collège « Roger Vailland » à SANVIGNES LES MINES - 71410.

**Description** : Le présent concours est un concours restreint sur esquisse +, en application des articles L.2125-1 2° et R.2162-15 à R.2162-22 et R.2162-24 du Code de la Commande publique. La phase candidature a pour objet de sélectionner 3 candidats qui seront admis à concourir. Un marché public de services sera attribué au lauréat ou à un des lauréats du concours, conformément à l'article R.2122-6 du Code de la Commande publique. La part de l'enveloppe financière affectée aux travaux est de 11 900 000,00 € HT. Le terrain est situé dans un environnement urbanisé pavillonnaire et équipement, proche du centre de la commune et le long de la départemental D119 reliant la ville de Montceau à Perrecy les Forges. La parcelle AC

210 a une contenance de 14 324 m<sup>2</sup>. Les 6 bâtiments actuels développent une surface de plancher totale (y compris logements) de 4 225 m<sup>2</sup>. Le Collège construit en 1967, est le dernier établissement de type Pailleron dans le patrimoine du Département que la collectivité souhaite déconstruire. Le projet, sans être restrictif pour les concepteurs, envisage la transformation de l'établissement en 2 étapes après réalisation : • Dans une première tranche d'un nouvel externat regroupant les pôles administration (ADM), professeurs (PEN), vie scolaire (VSC), Locaux Médico Sociaux (LMS), Centre de connaissance et culture (CCC) et Equipements spécifiques (ESP) en liaisons fonctionnelles proches, complétés de l'ensemble des salles d'enseignement nécessaires sur 1 ou plusieurs niveaux pour un total de 3286m<sup>2</sup> (hors préau) et de 3 logements NAS pour 330m<sup>2</sup> y compris garages. • Et dans un second temps, d'un autre volume pour une Demi-pension (CUI et DEP) dimensionnée pour préparer et distribuer 420 repas (50% collégiens et 50 % primaires), mutualisé selon contraintes topographiques avec les locaux des services entretiens et maintenance (SEN) pour une surface de 1170m<sup>2</sup>. Les phases de réalisation devront impérativement permettre la continuité des activités du collège dans de bonnes conditions de fonctionnement, sans dégrader le niveau de service. De plus, l'installation de structures modulaires provisoires n'est pas envisagée. Le projet envisage l'aménagement complet de la parcelle, de ses limites et de ses relations avec l'espace public. Il s'appuiera sur une volonté de désartificialisation, de désimperméabilisation et de renaturation. Le niveau de performance des bâtiments créés sera soumis à la réglementation en vigueur mais par anticipation les équipes retenues pour la phase offre devront caler leur projet sur la description disponible de la future réglementation RE 2028. La durée prévisionnelle du marché sera de 64 mois (y compris Garantie de Parfait Achèvement) à compter de Novembre 2024, avec une durée prévisionnelle des travaux de 40 mois en 2 tranches comprenant une période de préparation de chantier de 2 mois. Date prévisionnelle de début des prestations de maîtrise d'œuvre après jury : Novembre 2024 Date prévisionnelle de début des travaux : automne 2025. La livraison des locaux est prévue pour la première tranche impérativement en mai 2027 et une livraison complète pour le 1er trimestre 2029 y compris démolition et aménagement des espaces verts.

**Identifiant interne :** DPMG-24-029-PP

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ) :** 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Collège de Sanvignes-les-Mines

**Ville :** SANVIGNES-LES--MINES

**Code postal :** 71410

**Subdivision pays (NUTS) :** Saône-et-Loire ( FRC13 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Description :** Voir article 4-4 du RC.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Critère :**

**Type :** Autre

**Description :** Voir article 4-4 du RC.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3**

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 3**

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** <https://marches.ternum-bfc.fr>,

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions du régime du concours :**

**Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requête

**Adresse de présentation :** <https://marches.ternum-bfc.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Date limite de réception des demandes de participation :** 16/04/2024 à 12:00

**Informations relatives aux délais de recours :** Les recours ouverts aux candidats sont les suivants : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même Code) ; - Recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat. Les recours doivent être adressés à : Tribunal Administratif de Dijon 22, rue d'Assas 21000 Dijon Courriel : [greffe.ta-dijon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-dijon@juradm.fr) Site internet : [dijon.tribunal-administratif.fr](http://dijon.tribunal-administratif.fr)

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Dijon

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

**Organisation qui traite les offres :** DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0011

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Dijon

**Numéro d'enregistrement :** 17210005900010

**Département :** COTE D'OR

**Adresse postale :** 22, rue d'Assas

**Ville :** DIJON

**Code postal :** 21000

**Subdivision pays (NUTS) :** Côte-d'Or ( FRC11 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-dijon@juradm.fr

**Téléphone :** 0380739100

**Adresse internet :** <http://dijon.tribunaladministratif.fr>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

**Numéro d'enregistrement :** 22710001300688

**Adresse postale :** Espace Duhesme 18 rue de Flacé

**Ville :** Mâcon

**Code postal :** 71026

**Subdivision pays (NUTS) :** Saône-et-Loire ( FRC13 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [daj-pcc@saoneetloire71.fr](mailto:daj-pcc@saoneetloire71.fr)

**Téléphone :** 0385397614

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : a9570c08-ba9d-4a4b-ba54-5e096826cb25 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de concours

**Date d'envoi de l'avis** : 12/03/2024 à 15:18

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 12/03/2024